

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 juin 2023

TRANSPOSITION DE L' ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL RELATIF AU
PARTAGE DE LA VALEUR AU SEIN DE L'ENTREPRISE - (N° 1404)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 414

présenté par
M. Margueritte

à l'amendement n° 399 de Mme Berete

APRÈS L'ARTICLE 3

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« des dispositions prévues par le »

les mots :

« de l'expérimentation prévue au ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.